

INFO MEDICAMENTS

Chers Parents,

La Crèche accueille des enfants en bonne santé, et par mesure de protection envers les autres enfants, ainsi que pour leur bien être, les enfants malades ne peuvent pas être acceptés à la Crèche (cf Règlements § 4.2 Maladie).

- Tout d'abord, nous vous encourageons à aller consulter le pédiatre, lorsque l'état de santé de l'enfant ne s'améliore pas après quelques jours; éviter l'automédication sur un long terme.

Une fois que l'enfant est en mesure de suivre le rythme normal du déroulement de la journée, nous acceptons volontiers de prendre le relais à la garderie pour poursuivre le traitement médicamenteux, mais dans le respect de certaines règles, et pour autant que cela puisse être compatible avec les activités des groupes. À ce sujet, nous aimerions préciser quelques points :

- Vérifier toujours les dates de péremption sur les médicaments que vous nous apportez.

- Les nom et prénom de l'enfant doivent impérativement être inscrits sur l'emballage du médicament, ainsi que la posologie.

- Dans tous les cas, nous vous prions de nous inscrire le dosage exact à administrer et l'heure de la prise sur une feuille à part au nom de votre enfant (à demander directement dans le groupe de votre enfant).

- En ce qui concerne l'homéopathie, nous vous demandons d'observer les mêmes règles.

- Plus l'enfant grandit, moins nous utilisons les suppositoires ; nous préférons privilégier les sirops. Nous demandons aux parents d'administrer si possible eux-mêmes les suppositoires. Toutefois, en cas d'intolérance au sirop, nous voulons bien entrer en matière, mais uniquement après discussion avec les parents.

Il est important de bien communiquer avec les éducatrices, afin d'éviter toute erreur et d'assurer le bien-être de vos enfants.

Toute l'équipe vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

La Direction